



RELEVÉ DE DÉCISIONS ET D'INFORMATIONS N°309

Conseil exécutif – format hybride
Samedi 10 et dimanche 11 juin 2023

Le secrétariat général

Diffusion : conseil exécutif, haut conseil, chargés de mission, président·e·s et secrétariats de ligue, membres d'honneur, professionnels

Le présent relevé de décisions et d'informations a été adopté en séance du 27 juillet 2023.

Membres du conseil exécutif : Audrey Baron (le dimanche), Sylvain Benaïn, Cyrille Berton (visioconférence), Roland Boigeol (visioconférence le samedi), Gilles Castillon, Agnès Chacun, Eric Charnier, Pascal Couvineau, Malice Devergies (le samedi), Sarah Grammatyka, Jules Harduin (visioconférence le samedi après-midi), Nathalie Huet (visioconférence le dimanche), Alexandre Huvet (visioconférence), Julien Laffay, Franck Laurent, Laurence Le Couëdic, Mathieu Marie, Yohan Penel

Assistent : Lionel Grenouillet (CPL – visioconférence), Jérôme Careil (DTN), Eric Salanoubat (DG), Patricia Costantini (groupe de travail mixité – visioconférence le dimanche), Enzo Holville (Data Scientist – samedi), Yann Mary (directeur des partenariats – visioconférence le dimanche), Thierry Soler (directeur de la performance – samedi)

Excusés : Julie Grall, Henri Guermont, Béatrice Panizza, Capucine Parot

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	1/ Direction générale – Points d'information	
Présidence	<p style="text-align: right;"><i>Yohan PENEL, président</i></p> <p>Informations institutionnelles</p> <ul style="list-style-type: none"> • CNO SF : <ul style="list-style-type: none"> ◦ Démission de la présidente annoncée lors de l'AG du 25 mai, effective le 29 juin ◦ CA le 29 juin pour désigner en son sein la personne qui succédera à Brigitte Henriques et qui terminera l'olympiade ◦ Ratification du nom de la personne en AG extraordinaire en septembre • CPSF : AG le 28 juin • COMEBA : <ul style="list-style-type: none"> ◦ Initiative de la FFBAD de redynamiser l'instance ◦ Constitution d'une nouvelle équipe avec Sylvain Benaïn comme secrétaire général • Comité national d'éthique : audition le 1^{er} juin • IPCS 8 sur la pratique sportive des personnes en situation de handicap : participation à une table ronde • ANS-PSF : cellule fédérale le 15 juin <p>Informations fédérales</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une alerte nécessaire du fait de la tension au cours de l'AG (voir les points abordés lors de la séance du 7 juin 2023) • Certains signaux très positifs mais peu considérés • Un débat d'idées sain et bénéfique • Un clivage politique préjudiciable pour le badminton 	

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<ul style="list-style-type: none"> • Des postures tout aussi préjudiciables • Une trajectoire validée à 80% en 2022 puis brutalement stoppée • Du retard sur certains jalons qui nuisent à la confiance de certains, alors que le ministère des sports & des JOP, l'ANS, le CNOSF et le CPSF soutiennent et valorisent notre projet • Des enjeux globaux peu pris en compte • Un contexte social et politique tendu, avec une défiance forte face à la démocratie représentative 	
	2/ Evaluation du contrat de délégation	
Direction Technique Nationale	<p style="text-align: right;"><i>Jérôme CAREIL, directeur technique national</i></p> <p>Pour rappel, la FFBaD a signé un contrat de délégation en avril 2022 conformément à la loi sur le respect des valeurs de la République de 2021. Ce contrat comporte 30 pages d'engagements réciproques.</p> <p>Nouvel outil proposé par le ministère</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une cinquantaine de lignes structurées autour de 12 parties, appelées « titres » <ul style="list-style-type: none"> ◦ Périmètre de la délégation ◦ Parité et promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes ◦ Gouvernance et fonctionnement démocratique ◦ Lutte contre les violences ◦ Protection de l'intégrité physique et morale des personnes ◦ Ethique du sport et intégrité des compétitions ◦ Pratique des personnes en situation de handicap ◦ Développement durable et transition écologique ◦ Emploi et formation ◦ Equipements sportifs ◦ Outre-mer • Des exigences découvertes avec l'outil <p><i>Grille d'auto-évaluation avec jalons</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • « Sans objet » • « Non atteint » • « Partiellement atteint » • « Atteint » <p>Suite de la mise en place de l'outil d'auto-évaluation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Remplissage du tableau et des indicateurs/évaluations • Transmission au ministère pour le 23 juin 2023 • Entretien à suivre sous un délai non-défini à ce jour 	2.1_Courrier_DS_campagne_suivi_contrats_delegation_Cex_230610-11.pdf
	3/ Règlement des Championnats de France Elite	
Vie sportive Événementiel	<p style="text-align: right;"><i>Julien LAFFAY, vice-président Événementiel</i></p> <p>Contexte</p> <ul style="list-style-type: none"> • Niveau des joueurs participants très hétérogène • Dès l'arrivée des têtes de séries, les matchs deviennent très déséquilibrés avec un écart de niveau très important. • Depuis quelques saisons, les meilleurs joueurs peinent à venir aux championnats de France. • Les organisateurs des championnats de France utilisent tous le même axe de communication sur la présence des « meilleurs joueurs », de « joueurs classés parmi les meilleurs mondiaux ». Or, compte tenu des absences d'un certain nombre de joueurs, il est de plus en plus difficile de valider cet axe de communication et de promettre la présence des meilleurs sur leur territoire. • Toujours difficile de trouver des organisateurs pour ces championnats. Le format actuel oblige à bloquer l'équipement et l'équipe de bénévoles toute une semaine afin que le plateau soit utilisable pour les entraînements dès le mardi après-midi. 	3.1_Championnats_de_France_note_Cex_230610-11.pdf 3.2_GUI04.01_VS_SeniorReglement_Cex_230610-11.pdf 3.3_GUI04.01A01_VS_SeniorSelection_Cex_230610-11.pdf

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<p>Proposition</p> <ul style="list-style-type: none"> • Recentrer les championnats de France sur la performance • Compétition avec un niveau de jeu plus resserré et un format plus compact et plus court afin d'améliorer l'impact évènementiel • Redonner l'envie aux meilleurs joueurs français de venir à nouveau se battre pour le titre de champion de France. • Une compétition plus courte permettrait aux joueurs internationaux d'avoir une respiration dans leur calendrier en étant mobilisés seulement 3 jours (2 jours pour les 4 joueurs les mieux classés). • Réduction de tous les tableaux à 12 joueurs/paires • Diminution du nombre de journées de compétition <p>Vote n°1 : validation de la modification du règlement des championnats de France Elite</p> <p>Résultat du vote : 14 votants (Sylvain Benaïn, Cyrille Berton, Roland Boigeol, Gilles Castillon, Agnès Chacun, Eric Charnier, Pascal Couvineau, Malice Devergies, Sarah Grammatyka, Julien Laffay, Franck Laurent, Laurence Le Couëdic, Mathieu Marie, Yohan Penel)</p> <p>Pour : 13 / Contre : 0 / Abstention : 1</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p>	
	<p>4/ Evolution de la filière de formation des juges-arbitres</p>	
<p>Emploi & Formation</p>	<p style="text-align: center;"><i>Eric CHARNIER, vice-président Emploi & Formation</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise à jour du Guide du Badminton pour la saison 2023-2024 • Mise à jour du volume horaire de la formation de juge-arbitre de ligue accrédité • But de penser la formation de juge-arbitre en coordination avec la formation de GEO, vu que cette dernière est un préalable à l'entrée en formation pour devenir juge-arbitre de ligue accrédité <p>Vote n°2 : validation des évolutions de la filière des juges arbitres de ligue accrédités</p> <p>Résultat du vote : 14 votants (Sylvain Benaïn, Cyrille Berton, Roland Boigeol, Gilles Castillon, Agnès Chacun, Eric Charnier, Pascal Couvineau, Malice Devergies, Sarah Grammatyka, Julien Laffay, Franck Laurent, Laurence Le Couëdic, Mathieu Marie, Yohan Penel)</p> <p>Pour : 14 / Contre : 0 / Abstention : 0</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p>	<p>4.1_Evolutions_filiere_juge_arbitrage_avril_2023_note_Cex_230610-11.pdf</p> <p>4.2_GUI06.02_FOR_FiliereJugeArbitrage_avril_2023_Cex_230610-11.pdf</p>
	<p>5/ Plan emploi fédéral 2023</p>	
<p>Emploi & Formation</p>	<p style="text-align: center;"><i>Eric CHARNIER, vice-président Emploi & Formation</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • PEF 2023 doté d'une enveloppe de 225 000€ pour soutenir les différents projets, avec une éventuelle modulation des attributions suivant la nature du dossier (création, transformation de poste ou renforcement) • Lors de cette campagne 2023, 27 structures identifiées, et 21 ont déposé un dossier. • L'analyse des dossiers par la cellule d'évaluation propose un soutien s'élevant à 215 000€ pour 13 structures aidées. Elle a hiérarchisé l'ensemble des dossiers si l'enveloppe venait à être réduite. • 6 dossiers supplémentaires auraient pu être accompagnés cette saison. • Proposition de vote de principe global sur le statut défini par FormaBad 	<p>5.1_PEF_2023_FFB aD_note_et_tableau_avis_Cex_230610-11.pdf</p> <p>5.2_PEF_2023_Tabl eau_avis_Cex_230610-11.pdf</p>

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<p>Vote n°3 : accord de principe sur le format de validation des dossiers et montants retenus pour la campagne du plan emploi fédéral 2023</p> <p><u>Résultat du vote</u> : 14 votants (Sylvain Benaïn, Cyrille Berton, Roland Boigeol, Gilles Castillon, Agnès Chacun, Eric Charnier, Pascal Couvineau, Malice Devergies, Sarah Grammatyka, Julien Laffay, Franck Laurent, Laurence Le Couëdic, Mathieu Marie, Yohan Penel)</p> <p>Pour : 13 / Contre : 0 / Abstention : 1</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p>	
	6/ Calendrier administratif	
<p>Direction générale</p>	<p style="text-align: right;"><i>Sarah GRAMMATYKA, secrétaire générale</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Elaboration d'un calendrier intégrant l'organisation de deux assemblées générales : une à l'automne en visioconférence pour la réforme des textes fédéraux (échéance au 31/12/2023), et l'AG dite « ordinaire » en présentiel au printemps. • La programmation des conseils exécutifs, 6 au minimum par an, doit permettre aux secteurs de préparer les dossiers avec la production des documents adéquats à l'appui des votes débouchant sur une mise en œuvre pratique des actions/réforme/projets. <p>Julien Laffay intervient pour rappeler que certains documents ne sont pas transmis selon les délais statutaires et que les points associés devraient être retirés de l'ordre du jour. Le président confirme le constat et remercie les secteurs qui ont fait l'effort de respecter les statuts. Un planning prévisionnel de la répartition des points à l'ordre du jour avait été réalisé en septembre 2022 pour améliorer la visibilité et permettre l'anticipation de la production des documents. Cela n'est évidemment pas encore satisfaisant. L'enjeu la saison prochaine est donc de revoir les procédures pour améliorer les circuits de prises de décision et de validation des notes. Ce travail sera porté par la direction.</p> <p>Vote n°4 : validation du calendrier des instances dirigeantes de la FFBaD pour la saison 2023-2024</p> <p><u>Résultat du vote</u> : 14 votants (Sylvain Benaïn, Cyrille Berton, Roland Boigeol, Gilles Castillon, Agnès Chacun, Eric Charnier, Pascal Couvineau, Malice Devergies, Sarah Grammatyka, Julien Laffay, Franck Laurent, Laurence Le Couëdic, Mathieu Marie, Yohan Penel)</p> <p>Pour : 14 / Contre : 0 / Abstention : 0</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p>	<p>6_Calendrier_instances_dirigeantes_2023 - 2024_note_SG_Cex_230610-11.pdf</p>
	7/ Performance sportive – état d'avancement	
<p>Performance sportive</p>	<p style="text-align: right;"><i>Thierry SOLER, directeur de la performance</i> <i>Enzo HOLVILLE, Data Scientist</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Stabilisation des ressources humaines des pôles • Cartographies des structures du Projet de Performance Fédéral et définition des collectifs nationaux <ul style="list-style-type: none"> ◦ Collectifs jeunes (clubs avenir, pôles espoirs et relève, cellules de haut niveau pour le para-badminton) ◦ Collectif senior (pôle olympique et cellule de performance en para-badminton) • Mise en place des plans individuels de performance <ul style="list-style-type: none"> ◦ Suivi global et individuel ◦ Objectifs de progrès et de performance ◦ Niveau d'accompagnement différencié <p>Idée de concept pour modéliser l'ensemble : "Badminton manager"</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fiche de suivi de performance des athlètes et des structures 	

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<ul style="list-style-type: none"> • Athlète Management Système (AMS) <ul style="list-style-type: none"> ◦ Suivi de la charge d'entraînement ◦ Evaluations et profilage ◦ Suivi médical / Suivi de blessure ◦ Equilibre de vie • Game center : analyse vidéo pour faire des analyses statistiques • Planification et stratégies de saison • Centre d'analyse de l'activité et de la concurrence <p><i>Intégration du sportif et de l'entraîneur dans la mise en place de l'outil</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Questionnaires à remplir tous les matins par les sportifs • Accès pour les entraîneurs aux réponses aux questionnaires pour modulation/adaptation de l'entraînement • Très bonne participation des athlètes à l'outil • Appropriation de l'outil par les entraîneurs 	
8/ Orientations sur les compétitions jeunes		
Vie sportive	<p style="text-align: right;"><i>Jules HARDUIN, vice-président vie sportive</i></p> <p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • De nouvelles ambitions sportives <ul style="list-style-type: none"> ◦ Orientation vers l'objectif des médailles seniors <ul style="list-style-type: none"> ▪ Vision renouvelée ▪ Référentiel adapté et partagé en lien avec le projet de performance ▪ Exigence de qualité au cœur de la démarche • Offre sportive construite autour du jeu <ul style="list-style-type: none"> ◦ Jouer avec un but ◦ Jouer un maximum ◦ Jouer à son niveau • Une meilleure efficacité collective <ul style="list-style-type: none"> ◦ Clarification des attendus avec les territoires ◦ Optimisation de l'utilisation des ressources financières ◦ Valorisation des compétitions à tous les échelons • Une meilleure valorisation événementielle <ul style="list-style-type: none"> ◦ Optimiser l'organisation et la gestion du plateau de jeu ◦ Pouvoir gérer tous les à-côtés sportifs ◦ Faire les missions de rayonnement des grands événements ◦ Animer tous les leviers de développement sur le territoire <p>Format actuel</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une constellation de compétitions manquant d'articulations <ul style="list-style-type: none"> ◦ Mélange entre performance sportive et développement, même au plus haut niveau ◦ Pas de lisibilité sur le nombre de compétitions par joueur selon son niveau ◦ Un niveau régional à géométrie variable et pas toujours compétitif <p>Un nouveau championnat de France</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plus facile • Plus resserré • Plus qualitatif <p><i>Deux voies de qualification</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Voie de la performance • Voie des territoires (phase de qualifications) (pas en U19) <p>Voie de la performance</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nouveaux types de compétitions • Modifications de format des CEJ • Propositions différenciées selon l'âge et le niveau. • Système renforcé jusqu'à U14, et plus léger de U15 à U17 	

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<p>Voie des territoires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ouverture sur les Trophées Régionaux Jeunes • Placement du Championnat Régional Jeunes • Phase qualificative avec 4 places en jeu par tableau • Quelques arbitrages restent en cours sur certains sujets <p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faire mieux à budget global constant, voire moins important <ul style="list-style-type: none"> ◦ Optimiser le rapport coût / match / qualité ◦ Garantir des formats de compétitions rentables pour les organisateurs ◦ Limiter les déplacements pour limiter les coûts et l'empreinte écologique • Mieux servir « localement » sur le plan sportif <ul style="list-style-type: none"> ◦ Compétitions internationales <ul style="list-style-type: none"> ▪ Volonté de faire moins de compétitions pour les plus jeunes à l'étranger car niveau de jeu peu consistant ▪ Dates de CEJ placées sur des compétitions internationales ◦ Au niveau national <ul style="list-style-type: none"> ▪ Volume de compétitions <ul style="list-style-type: none"> • Avant : 6 compétitions nationales + 3 x 6 compétitions interrégionales • Après : 8 compétitions nationales ▪ Volume de joueurs <ul style="list-style-type: none"> • Etapes plutôt allégées en termes de joueurs ◦ Niveau régional <ul style="list-style-type: none"> ▪ Pas de changements • Question majeure : qui financera l'offre compétitive dans le futur ? 	
	<p>9/ Point d'information sur les territoires ultramarins</p>	
<p>Relations avec les territoires</p>	<p style="text-align: center;"><i>Cyrille BERTON, élu en charge des territoires ultramarins</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Joueurs ultramarins jouant en métropole ont actuellement deux solutions : <ul style="list-style-type: none"> ◦ Garder une licence sur leur territoire d'origine <ul style="list-style-type: none"> ▪ Possibilité d'aides de leurs collectivités locales ▪ Possibilité de participer aux compétitions internationales locales (impossible en métropole) ◦ Se licencier sur leur club en métropole <ul style="list-style-type: none"> ▪ Possibilité de participer aux interclubs locaux <p>Proposition de création d'un statut JUA (Joueur Ultramarin Autorisé)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conservation de la licence sur son territoire d'origine • Possibilité de représenter son club d'entraînement sur les interclubs tout en restant licencié sur son territoire • Idée existante depuis 2014 et votée comme acceptée en 2016, mais jamais mise en œuvre <ul style="list-style-type: none"> ◦ Volonté de mise en expérimentation sur la saison 2023-2024 ◦ 3 joueurs sur deux territoires différents concernés à ce jour mais possibilité que ce chiffre augmente si cette règle est mise en place <p>Un vote électronique sera proposé prochainement.</p>	
	<p>10/ Point d'avancement du comité de pilotage sur les 220 000 licences</p>	
<p>Relations avec les territoires</p>	<p style="text-align: center;"><i>Pascal COUVINEAU, vice-président relations avec les territoires</i> <i>Yohan PENEL, président</i> <i>Eric SALANOUBAT, directeur général</i></p> <p>Premiers chantiers</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le comité de pilotage a arrêté 5 premiers thèmes de travail : <ul style="list-style-type: none"> ◦ Formation des agents de développement sur des thématiques stratégiques 	<p>10.1_Formation_agents_de_developpement_Territoires_note_Cex_230610-11.pdf</p> <p>10.2_Pack_creation_club_Territoires_note_Cex_230610-11.pdf</p>

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Construction d'un outil de calcul du taux de saturation d'un club ◦ Déploiement d'un pack affiliation global ◦ Enrichissement de l'offre d'animations pour les publics non-compétiteurs ◦ Plan d'animation autour du AirBadminton • Long terme (fin 2023) <ul style="list-style-type: none"> ◦ Exploration des propositions suivantes du comité de pilotage <p>Comité de pilotage</p> <ul style="list-style-type: none"> • Deux thèmes proposés aujourd'hui : <ul style="list-style-type: none"> ◦ Pack « création de clubs » ◦ Formation des agents de développement • Les 3 autres thèmes retenus nécessitent quelques semaines supplémentaires pour être présentés. <p>Pack « création de club »</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cellule de réflexion : <ul style="list-style-type: none"> ◦ Le secteur Relations avec les territoires (V. Legras) ◦ Des agents de développement de plusieurs ligues et comités • Méthode : <ul style="list-style-type: none"> ◦ Recensement des packs ligues et comités existants ◦ Réunion du groupe en visioconférence par quinzaine ◦ Questionnaire adressé aux 72 derniers clubs créés • Focus : <ul style="list-style-type: none"> ◦ Priorité mise sur la mouture générale et les avantages financiers/matériels à proposer <p>Proposition :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Remplacement de l'aide de 183€</u> versée à la ligue (normalement reversée au club) lorsque les 10 licenciés sont atteints par : <ul style="list-style-type: none"> ◦ La prise en charge de l'affiliation club à N+1 • Mise en place d'un fonds annuel de 30 000€ d'aide financière à l'acquisition de matériel (poteaux et filets) <ul style="list-style-type: none"> ◦ Format appel à projets, financement partiel entre 500€ et 2 000€ ◦ Avis des organes déconcentrés ◦ Mise en place d'un partenariat avec un équipementier • Mise en place d'un fonds annuel de 10 000€ d'aide financière au traçage de terrains <ul style="list-style-type: none"> ◦ Format appel à projets, financement partiel de 1 000€ à 2 000€ ◦ Avis des organes déconcentrés ◦ Recherche de partenaires actuellement • Rédaction d'un guide, outil d'accompagnement des clubs nouvellement affiliés <p>Formation des agents de développement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cellule de réflexion : <ul style="list-style-type: none"> ◦ Professionnels de la fédération ◦ Directeur de ligue, agents de développement de ligue & comité (profils « avec DE » et « sans DE ») • Méthode : <ul style="list-style-type: none"> ◦ Recenser les formations existantes développées par les territoires ◦ Uniformiser les missions d'un agent de développement de proximité ◦ Proposer de nouveaux modules adaptés à leur mission de développement ◦ Proposer des modules courts, spécifiques et facilement accessibles <p>Propositions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un catalogue de modules courts (2 à 3 jours maximum) • 4 grandes thématiques avec plusieurs modules pour chacune : <ul style="list-style-type: none"> ◦ Modules généraux et transversaux (diagnostic de structure, équipement, financements, soft skills de l'agent de développement) ◦ Créer des clubs animer le réseau ◦ Accompagner les acteurs de clubs ◦ Communiquer et valoriser son club (outils numériques, réseau de partenaires) • Mobiliser l'expertise fédérale au sens large avec les territoires (formateurs, intervenants) • Construire un modèle économique adapté (prise en charge AFDAS, règles sur portage de l'organisme de formation) 	

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<p>Suite des réflexions</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pack « affiliation » : proposer un pack pour les clubs existants souhaitant s'affilier • Formation des agents de développement : bâtir le contenu des formations à créer • Offre d'animations pour les publics non-compétiteurs : finaliser le recensement des pratiques non compétitives et rédiger un guide complet avec les outils de gestion de ces formats • Promotion du AirBadminton : finaliser le guide d'implantation, le flyer de présentation. Mettre en place un événement important de AirBadminton. • Outil de saturation des clubs : approfondir l'outil en l'enrichissant des données POONA de la rentrée 2023-2024 • Le COPIL reprendra ensuite ses travaux sur d'autres thématiques <p>Vote n°5 : suppression de l'instruction du chapitre 08.06 du Guide du Badminton « Aides financières à la création de clubs »</p> <p><u>Résultat du vote</u> : 14 votants (Sylvain Benain, Cyrille Berton, Roland Boigeol, Gilles Castillon, Agnès Chacun, Eric Charnier, Pascal Couvineau, Malice Devergies, Sarah Grammatyka, Julien Laffay, Franck Laurent, Laurence Le Couëdic, Mathieu Marie, Yohan Penel)</p> <p>Pour : 13 / Contre : 0 / Abstention : 1</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p>	
11/ Événementiel : point d'actualités		
Événementiel	<p style="text-align: right;"><i>Julien LAFFAY, vice-président Événementiel</i></p> <p>Yonex Internationaux de France 2023 et 2024</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation de l'affiche 2023 et du concept de l'affiche 2024 • Visite de la BWF à Rennes : validation de la salle • 7 000 billets vendus, soit 40% de l'objectif déjà atteint <ul style="list-style-type: none"> ◦ Beaucoup plus de packs vendus ◦ Ouverture de la vente de billets individuels le 6 juin • 2024 : salle visitée dans son avancement • Événements annexes et déplacements des élus : anticiper au maximum pour éviter que le service événementiel subisse les changements <p>Championnats de France 2024</p> <ul style="list-style-type: none"> • Déclaration d'intérêt de Lyon : dossier à retravailler • Demande d'informations pour les Championnats de France Vétérans • Pas de candidats pour les Championnats de France Para-badminton et les finales du Top 12 	
12/ Point sur les partenariats		
Direction générale	<p style="text-align: right;"><i>Eric SALANOUBAT, directeur général Yann MARY, directeur des partenariats</i></p> <p>Observations après plusieurs mois</p> <ul style="list-style-type: none"> • Badminton populaire, mais en déficit de notoriété • Fort manque de visibilité • Défaut de sentiment d'appartenance des clubs affiliés <ul style="list-style-type: none"> ◦ Clubs pas dotés d'avantages apportés par les partenaires fédéraux • Défaut de sentiment d'appartenance des licenciés <ul style="list-style-type: none"> ◦ Besoin d'identité, de reconnaissance et d'avantages des partenaires fédéraux • Mais sport positivement accueilli <p>Objectifs : fidélisation, acquisition, visibilité, appartenance et avantages</p> <p>Outils</p> <p>Fédération</p> <ul style="list-style-type: none"> • Championnats de France <ul style="list-style-type: none"> ◦ Naming, matériel, visibilité 	

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<ul style="list-style-type: none"> • Esprit Bad • Maillots de l'équipe de France • Les secteurs individuellement <p>Fondation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tous les projets actuels • Projets proposés et soumis au comité de pilotage <p>Internationaux de France</p> <ul style="list-style-type: none"> • Palette complète <ul style="list-style-type: none"> ◦ Panneaux, chaises d'arbitre, terrains, stands, hospitalités, tenues, fournisseurs <p>Baseline : éducation, santé, mixité, insertion, développement</p> <p>Prospection</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tous les secteurs de l'économie ciblés • En France et à l'étranger • Leads (contacts) : plus faciles à signer par la suite <p>Baseline : Closer sous validation du conseil exécutif les premiers partenaires qui constitueront fin 2023 « Le club des partenaires de la FFBaD »</p> <p>Analyse</p> <ul style="list-style-type: none"> • Badminton populaire, mais pas assez « bankable » <ul style="list-style-type: none"> ◦ Que ce soit général, sportif, sociétal • Attentes fortes autour du marketing actif • Obligation d'être force de propositions adaptées aux attentes des prospects <p>Baseline : innovation, créativité, force de proposition et adaptabilité</p>	
	<p>13/ Budget prévisionnel 2023 et situation budgétaire au 30 avril 2023</p>	
<p>Finances & Economies du badminton</p>	<p style="text-align: right;"><i>Audrey BARON, trésorière générale adjointe</i> <i>Eric SALANOUBAT, directeur général</i> <i>Céline BERTON, directrice administrative et financière</i></p> <p>Situation budgétaire</p> <p>Principaux indicateurs par niveau de confiance</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de licenciés : 90% • Contrat de performance : 85% • Contrat de développement : 100% • Partenariats : 50% <p>Evolution des process et des outils financiers</p> <ul style="list-style-type: none"> • Arrêté mensuel des comptes • Synthèses trimestrielles • Evolution des procédures internes • Mise en place de nouveaux outils <ul style="list-style-type: none"> ◦ Fichier de suivi budgétaire par secteur • Mise en place d'un calendrier financier <p>Points d'attention</p> <ul style="list-style-type: none"> • Attente du montant définitif du contrat de performance • Vigilance sur les actions engagées dans le cadre du contrat de performance et les dépenses associées du fait de l'inflation • Vigilance et suivi de la masse salariale. Le plan de recrutement dépendra des votes du 10 juillet. • Suivi du dossier ANS équipement/terrains de AirBadminton <p>Actions</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un calendrier financier structurant • Engagement uniquement sur les dépenses courantes et poursuite des actions avec une vigilance budgétaire 	

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<ul style="list-style-type: none"> Appropriation de nouveaux outils financiers pour un meilleur suivi et une meilleure projection budgétaire <p>Budget prévisionnel</p> <p>Utilisation du budget</p> <ul style="list-style-type: none"> La performance sportive, l'événementiel et les ressources humaines représentent près de 65% des charges. Masse salariale de 23% en 2023 Les postes de dépenses non liées à la contractualisation avec l'Etat sur les contrats de performance et de développement sont très faibles. La liste est partagée en séance. <p>Solidité financière</p> <ul style="list-style-type: none"> Le ratio fonds propres sur bilan représente 31% du budget fédéral, au maximum 38% en 2021, mais reste supérieur à 2020 et aux années précédentes (27% maximum et entre 12 et 22% entre 2012 et 2019). <p>Rappel des engagements de 2022</p> <ul style="list-style-type: none"> Réinvestir le bénéfice de 1 million d'euros de 2021 Débuter le changement de modèle économique Retrouver l'équilibre budgétaire en 2024 <p>Rappel des différentes possibilités d'arbitrage pour équilibrer le budget en fonction du montant de la part fédérale de la licence qui sera actée au 10 juillet 2023. Plusieurs stratégies sont évoquées avec des degrés croissants de renoncements et des montants différents de la part fédérale sur 2 saisons. Afin de laisser les membres du conseil exécutif s'imprégner de ces stratégies, il est proposé d'effectuer un vote électronique dans les jours qui suivent.</p> <p>Les tensions actuelles traduisent des griefs divers, rappelés mercredi et samedi matin. La performance sociale est en particulier pointée du doigt bien qu'elle ne représente qu'une part faible des dépenses et des ressources humaines de la fédération. Ces ressentis appellent à des changements à la fois dans la communication du président, de la fédération, ainsi que dans le partage avec les territoires. La transparence des éléments humains et financiers est primordiale mais sans changement, la perception n'évoluera pas. Les échanges lors du CPL de juillet auront vocation à rappeler ces éléments ainsi que la volonté de construire des consensus plus forts à l'avenir. Les délais statutaires liés à l'AG de juillet ne permettront pas de pouvoir modifier les futures propositions budgétaires 2023 et 2024 mais elles feront l'objet d'échanges sur place.</p>	
	14/ Plan Mixité	
Performance sociale	<p style="text-align: center;"><i>Sylvain BENAÏN, vice-président performance sociale</i> <i>Patricia COSTANTINI, membre du groupe de travail Mixité</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Retravail sur l'analyse des entretiens effectués en 2022 <p>Identification d'éléments récurrents</p> <ul style="list-style-type: none"> Persistance de stéréotypes genrés dans le badminton, générant un frein à la prise de fonction de dirigeantes et au maintien dans leurs fonctions <ul style="list-style-type: none"> Manque de confiance Ne se sentent pas les bienvenues Subissent des comportements sexistes Manque de temps Pour les hommes, mauvais accueil par protection de l'entre-soi et manque d'accompagnement Travailler sur ces stéréotypes afin de les appréhender et de les anticiper pour éviter ces écueils En général, dans les temps de réflexion sur les questions de mixité, les hommes sont rarement actifs dans leur participation. 	14.1_Mixité_note_Ce x_230610-11.pdf

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<ul style="list-style-type: none"> • Plusieurs leviers – plan d'action : <ul style="list-style-type: none"> ◦ Sensibiliser sur les stéréotypes sexués ◦ Former à la lutte contre ces stéréotypes sexués <ul style="list-style-type: none"> ▪ Un module aux formations adultes ▪ Un module adapté aux publics jeunes ▪ Pour la fédération : former des formateurs en capacité d'animer ces modules ◦ Embarquer un nouveau public : motiver à l'engagement via des ateliers thématiques ◦ Sensibiliser les équipes de communication des instances déconcentrées • Repères d'analyse : <ul style="list-style-type: none"> ◦ Candidatures aux fonctions de dirigeantes et élection au sein des différentes instances dirigeantes et dans les commissions ◦ Questionner ces acteurs sur les stéréotypes de genres et sur l'évolution de la situation 	
	15/ Réforme des textes fédéraux : incompatibilités de fonctions	
Administration et Animation d'équipe	<p style="text-align: right;"><i>Yohan PENEL, président</i></p> <p>Incompatibilités actuelles</p> <ul style="list-style-type: none"> • Président de la FFBaD <ul style="list-style-type: none"> ◦ Chef d'entreprise, président de CA, de directoire, ... d'organisations réalisant des prestations au service de la FFBaD ou d'organes déconcentrés • Président, secrétaire général, trésorier général de la FFBaD <ul style="list-style-type: none"> ◦ Président de ligue, de comité, de club • Secrétaire général adjoint, trésorier général adjoint, vice-président de la FFBaD <ul style="list-style-type: none"> ◦ Président de ligue, de comité • Cadres techniques <ul style="list-style-type: none"> ◦ Interdit pendant qu'ils sont en exercice • Autres professionnels de la fédération ou de ses instances déconcentrées <ul style="list-style-type: none"> ◦ Rien d'écrit ◦ Quid des formateurs occasionnels ? <p>Projet d'élargissement des incompatibilités</p> <ul style="list-style-type: none"> • Président de la FFBaD <ul style="list-style-type: none"> ◦ Chef d'entreprise, président de CA, de directoire, ... d'organisations réalisant des prestations au service de la FFBaD ou d'organes déconcentrés • Président, secrétaire général, trésorier général de la FFBaD <ul style="list-style-type: none"> ◦ Président, secrétaire général, trésorier général, vice-président de ligue, président de comité, et président de club • Secrétaire général adjoint, trésorier général adjoint, vice-président de la FFBaD <ul style="list-style-type: none"> ◦ Président, secrétaire général, trésorier général, vice-président de ligue et président de comité • Autres professionnels de la fédération ou de ses instances déconcentrées <ul style="list-style-type: none"> ◦ Impossibilité de siéger au conseil exécutif ◦ Formateurs occasionnels : limitation à un certain nombre d'interventions dans l'année <p>Représentants à l'assemblée générale</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rien de prévu à ce jour • Souhait d'instaurer dans les futurs textes une incompatibilité pour les professionnels de la fédération • A la suite d'une saisine de la commission éthique et déontologie sur le sujet du cumul membre du conseil exécutif / représentant des territoires, un débat est engagé. Il est rappelé le respect des résultats électoraux 	15_Incompatibilités_fonctions_FFBaD_et_avis_CED_Laforest_note_Cex_230610-11.pdf

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	sur chacun des scrutins et que le potentiel futur calendrier électoral donnera aux territoires le choix de ne pas donner de mandats supplémentaires aux élus. Il est donc proposé de ne pas instaurer cette incompatibilité.	
	16/ JOP 2024 – Point d'actualités	
Paris 2024	<p style="text-align: right;"><i>Gilles CASTILLON, vice-président Paris 2024</i></p> <p>Parcours de la flamme : relais collectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Deux lieux spécifiques au badminton pour le relais de la flamme (le Havre et Toulouse) – information annoncée le 23 juin à La Sorbonne <ul style="list-style-type: none"> ◦ Réunions d'informations aux territoires concernés, afin de pouvoir rechercher les volontaires du relais (2 x 24 personnes + 10 remplaçants par site), pour envoi le 22 septembre <p>Billetterie solidaire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Billets reçus par la FFBaD à offrir dans la billetterie solidaire : <ul style="list-style-type: none"> ◦ 784 billets pour les Jeux Olympiques (392 personnes) ◦ 284 billets pour les Jeux Paralympiques (142 personnes) • Plan de répartition et d'utilisation de ces billets <ul style="list-style-type: none"> ◦ En cours de finalisation pour les critères ◦ La note finale sera soumise à la commission éthique et déontologie. <p>Club France</p> <ul style="list-style-type: none"> • Au Parc de la Villette <ul style="list-style-type: none"> ◦ Plus grande Fan Zone ◦ Célébrations des Jeux, de la délégation française et des athlètes médaillés : une vitrine du mouvement sportif et des fédérations ◦ Des animations sportives et culturelles • Un écrin de rayonnement pour les relations publiques nationales et internationales des fédérations avec l'ensemble de l'écosystème du sport • La FFBaD sollicitée pour : <ul style="list-style-type: none"> ◦ Penser un Club France représentant le mouvement sportif ◦ Proposer des animations institutionnelles et grand public au CNOSF pour promouvoir notre sport ◦ Présentation des premières idées à l'occasion de la première réunion avec le CNOSF le 22 mai 2023 	

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	17/ Questions diverses	
	<p>Dans le cadre de la mise en place de la mission de mise en place de la démocratie participative et de la nouvelle instance d'évaluation de l'action de l'équipe fédérale, il est proposé de proroger le mandat du haut conseil de 6 mois, à la suite de discussions avec son président, afin que ce mandat se termine après l'assemblée générale de novembre 2023, au cours de laquelle les nouveaux textes seront soumis au vote.</p> <p>Cet accord est conditionné au fait que des membres du groupe de travail de réforme des textes fédéraux soient associés pour renforcer le haut conseil sur les thématiques de travail mentionnées ci-dessus.</p> <p>Vote n°6 : prorogation du mandat du haut conseil jusqu'au 31 décembre 2023, sous réserve de renforts substantiels en provenance du groupe de travail sur les textes fédéraux</p> <p style="padding-left: 40px;"><u>Résultat du vote</u> : 13 votants (Audrey Baron, Sylvain Benaïm, Cyrille Berton, Gilles Castillon, Agnès Chacun, Eric Charnier, Pascal Couvineau, Sarah Grammatyka, Julien Laffay, Franck Laurent, Laurence Le Couëdic, Mathieu Marie, Yohan Penel)</p> <p style="padding-left: 40px;">Pour : 13 / Contre : 0 / Abstention : 0</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p>	

Fin de la séance : 13h45

Mathieu Marie
Secrétaire général adjoint de la FFBaD